

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

**COMMUNE DE WIMEREUX**  
**Département du Pas-de-Calais**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 28 septembre 2023**

L'an deux mil vingt-trois,  
le vingt-huit septembre à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

**OBJET** ☞ N° 2023\_28\_09\_14

☞..... Actualisation de la convention de mise à disposition de personnel pour la réalisation de missions d'assistance, de conseil et d'inspection en santé et sécurité au travail - Centre de Gestion 62 - Autorisation de Monsieur le Maire à signer.

---

**Date de la convocation**

▪ 22 septembre 2023

**Présents**

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mme DUQUESNE Cécile, M. JOLIE Pascal, Mme KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mmes NOURTIER Fabienne, BAILLARD Sylvie, LAVIEVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mmes BERNARD Sabine, NOËL Laure, MM. MARLOT Loïc, LAMIRAND Christophe, SERGENT Didier, Mme REBOUL Sophie.

**Absents excusés ayant donné procuration**

M. BUTCHER Gérard	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
Mme DREUSLIN Estelle	à	M. DEVIN Serge
Mme DAUSQUE Ludivine	à	Mme DUQUESNE Cécile
M. LEPRETRE Médéric	à	M. JOLIE Pascal
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme KOROL Renée
Mme HEMBERT Axelle	à	M. LAMIRAND Christophe

**Absents excusés sans procuration**

Mme BARDEAUX Sandrine

Mme SAUVAGE Edith

M. SENEAL Yannick

Mme ROUSSEAU Marie-José

Suivant de liste « Ensemble soyons Wimereux » suite à la vacance de poste de M. Fernagut

**Absent non excusé**

M. PORTUESE Aurélien

**A été nommé Secrétaire de Séance**

M. BOUTLEUX Guy

**SERVICE RESSOURCES**

**ACTUALISATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE  
PERSONNEL POUR LA REALISATION DE MISSIONS D'ASSISTANCE, DE  
CONSEIL ET D'INSPECTION EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL  
CENTRE DE GESTION 62 - AUTORISATION DE MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER**

Monsieur le Maire rappelle qu'en application du décret 2001-1016 du 5 novembre 2001, tout employeur, public comme privé, est tenu d'élaborer un document unique d'évaluation des risques professionnels auxquels peut être exposé son personnel.

La commune de Wimereux a souhaité s'engager dans une démarche plus pointue d'évaluation des risques professionnels et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de cette démarche.

Ce travail a nécessité de faire appel à des personnes compétentes dans ce domaine, ayant un regard extérieur sur notre activité et surtout connaissant le fonctionnement d'une collectivité territoriale et il a été décidé de souscrire une convention de mise à disposition de personnel auprès du Centre de Gestion du Pas-de-Calais.

Il précise qu'une délibération a été prise lors du Conseil Municipal du 26 février 2015 qui a décidé de souscrire à cette convention de mise à disposition de personnel pour la réalisation de missions d'Assistance, de Conseil et d'Inspection en Santé et Sécurité au Travail auprès du Centre de Gestion 62, partenaire privilégié de notre Collectivité dans ce domaine, qui proposait cette prestation par l'intermédiaire de son service « prévention ».

Cette convention est arrivée à échéance.

Le Centre de Gestion propose de reconduire cette convention qui est effective depuis 2019 et de poursuivre la collaboration.

La nouvelle convention (plus annexes) prendra effet dès sa signature et doit faire l'objet d'une nouvelle délibération. Elle a pour objectif de fixer les modalités de fonctionnement fournies par le C.D.G. 62.

Le coût de cette assistance peut varier selon les services qui seront utilisés par la Collectivité.

**Considérant** l'avis du Comité Technique du 19 septembre 2023 ;

En conséquence,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Le Conseil Municipal,**

**ACCEPTE** de reconduire la souscription à ladite convention

**AUTORISE** Monsieur le Maire et, en cas d'empêchement, un Adjoint, à signer au nom et pour le compte de la Commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,

#signature#